

leine prendre la place du Père Albanel destiné au fort Saint-Louis (Chambly) privé de chapelain depuis la mort du Père Dupéron. (*Journal des Jésuites.*)

Vers le 17 novembre, le Père Lemoigne, qui était au cap de la Madeleine (1), tomba malade de la fièvre avec accompagnement de rhume. Le Père Albanel aurait voulu partir des Trois-Rivières pour se rendre auprès de lui, mais pendant plusieurs jours, l'état de la rivière et du fleuve l'en empêchèrent. Enfin, le 24, à cinq heures du matin, le Père Lemoigne mourut. En même temps, les Pères Fremin, Bailloquet et Duiliètes étaient tombés malades ; restait à la cure des Trois-Rivières le Père Albanel qui avait instruction de se rendre à Chambly dès qu'il le pourrait. (*Journal des Jésuites.*)

Une ambassade d'Agniers était venue vers ce temps aux Trois-Rivières, puis s'était rendue à Québec conférer avec M. de Tracy au sujet de la situation. Ces barbares ne pouvaient voir sans alarmes la marche des troupes françaises qui échelonnaient des forts en s'avancant vers leur pays. Le 8 décembre, ils repartirent de Québec ne doutant plus du sort qui était réservé à leurs cantons. La route devait être fort difficile puisqu'ils mirent neuf jours à franchir les trente lieues qui les séparaient des Trois-Rivières. (*Journal des Jésuites.*)

Le 17 décembre, aux Trois-Rivières, le Père Charles Albanel baptise Charles, fils de Séverin Ameau et de Madeleine Beaudouyn. Parrain et marraine : Laurent Philippe et Madeleine Benassis. Ni cet enfant ni son aîné Louis ne paraissent avoir fait souche dans le pays. Le vénérable notaire Ameau n'a survécu ici dans sa descendance que par sa fille Marguerite, mariée au juge Godefroy de Tonnancourt.

Le 20 décembre, le même Père baptise Philippe, fils de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier. Parrain et marraine : Philippe de la Foulle capitaine au régiment de Carignan et Jeanne Jalot. Cet enfant fut ordonné prêtre en 1689 ; il n'appartient aux Trois-Rivières que par sa naissance et le nom de son père.

CXLV

C'est en 1665 que M. du Hérisson passa à son neveu Joseph Godefroy sieur de Vieux-Pont le titre des terres de la Banlieue : une lieue de front au fleuve en remontant à partir de la Troisième Rivière, sur cinq lieues de profondeur dans la contrée. Au fameux

(1) Le 19 novembre, Pierre Lefebvre fonde une messe perpétuelle au cap de la Madeleine. (*Greffé d'Ameau.*)